

DÉLIBÉRATION N°2025-64

*Vu le Code de l'Éducation ;*

*Vu le décret n° 2024-842 du 16 juillet 2024 portant création de Nîmes Université et approbation de ses statuts ;*

*Vu le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat ;*

<b>Membres du conseil en exercice ayant voix délibérative :</b>	31
Membres présents ayant voix délibérative ou voix consultative :	30
<b>Membres présents ayant voix délibérative :</b>	22
Dont Membres représentés ayant voix délibérative :	4
<b>Quorum :</b>	16

Le conseil d'administration de Nîmes Université a pris la délibération suivante à l'unanimité :

Dans le cadre de la revalorisation triennale de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) qui constitue l'indemnité principale du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel), la proposition de revalorisation du régime indemnitaire de Nîmes Université, annexée en pièce jointe est approuvée.

Fait à Nîmes le 09 décembre 2025

Le président de Nîmes Université

Benoît ROIG

Classée sous la référence : 2025-64  
Publiée sur le site de Nîmes Université le : 12/12/2025  
Transmis au recteur le : 12/12/2025  
Affichée sur le site internet de l'Université et affichée sur le site Vauban de l'université pour une durée de deux mois

Modalités de recours contre la présente délibération :  
En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du président de l'université de Nîmes et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes.

**Classification des emplois-types et fonctions de catégorie A**  
(hors emplois fonctionnels)

	Intitulé de groupe		Fonctions	
	Intitulé du groupe	Intitulé du groupe 2025	Fonctions actuelles	Emplois-types et fonctions 2025
<b>GROUPE 1</b>	Directeur de services aux fonctions liées à l'exercice des RCE	<b>Directeurs de service</b>	Directeur du patrimoine Directeur des systèmes d'information Directeur des affaires financières Directeur du pilotage Directeur des études et de la vie étudiante Directeur de la recherche, de la valorisation, des études doctorales (au 01/12/2020)	Chargé de patrimoine immobilier et logistique (directeur du patrimoine) Chef de projet ou expert en ingénierie des systèmes d'informations (directeur des systèmes d'information) Chargé de la gestion financière et comptable (directeur des affaires financières) Chargé de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel (directeur du pilotage) Chargé de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel (directeur de la DEVE) Chargé du partenariat et de la valorisation de la recherche (directeur de la recherche, de la valorisation, des études doctorales) <b>Chargé des affaires juridiques (directeur de service)</b> <b>Directeur de bibliothèque<sup>(1)</sup></b> <b>Directeur de cabinet<sup>(2)</sup></b>
<b>GROUPE 2</b>	Autres directeurs de services	<b>Adjointes de direction et chefs de services particulièrement exposés</b>	Adjoint à la DRH Directeur de la bibliothèque Responsable du service hygiène et sécurité Responsable du service affaires juridiques, institutionnelles et de la commande publique	Chargé du développement des ressources humaines (adjoint DRH)  Chargé de la maintenance et de l'exploitation du patrimoine immobilier (conseiller de prévention)  <b>Chargé/assistant gestion financière et comptable (adjoint au DAF)</b> <b>Chargé/assistant gestion financière et comptable (fondé de pouvoir de l'agent comptable)</b> <b>Chargé d'animation et d'ingénierie en formation tout au long de la vie (responsable de service)</b> <b>Chargé de communication (responsable de service)</b>
<b>GROUPE 3</b>	Chefs de services à effectifs importants ou à haute responsabilité/encadrement de cat. A	<b>Adjoint aux directeurs ou directeurs adjoints et chefs de service à haute responsabilité. Fonctions d'expertise</b>	Directeur adjoint BU Directeur adjoint du patrimoine  Responsable du service formation continue Responsable administrateur système RSSI Responsable du service communication  Adjoint au directeur de la recherche Adjoint à l'agent comptable Responsable administratif du collège doctoral	Expert (adjoint au directeur de la bibliothèque) <sup>(1)</sup>  Administrateur Systèmes et Réseaux et RSSI  Chargé du partenariat et de la valorisation de la recherche (directeur adjoint et chargé du dialogue sciences et société)  Chargé de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel (responsable du collège doctoral) <b>Chargé de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel (responsable de la Fondation)</b> <b>Chargé d'orientation et d'insertion professionnelle (responsable BA2IP/Vie Etudiante)</b> Assistant en partenariat, valorisation de la recherche et coopération internationale (responsable relations internationales) Administrateur Systèmes et Réseaux (encadrant) Assistant des métiers de l'image et du son (responsable de service) <b>Chargé de la gestion des ressources humaines (responsable de service)</b> <b>Chargé du développement des ressources humaines (responsable de service)</b> <b>Chargé de la maintenance et de l'exploitation du patrimoine immobilier (responsable de service)</b>
<b>GROUPE 4</b>	Autres chefs de services ou chargés de gestion ou d'études	<b>Fonctions usuelles</b>	Responsable du service BA2IP  Responsable du service des relations internationales  Responsable du service TICE Responsable du service études et vie étudiante Responsable OVIE Responsable de la plateforme technique Chargé des contrats recherche Chargé de communication  Chargé des achats et des marchés publics Ingénieur TICE Contrôleur de gestion Bibliothécaire Ingénieur administrateur système informatique Ingénieur développement informatique Assistant/ingénieur parc et système informatique Assistant/ingénieur analyses  Personnels de soins Chargé d'appui aux projets Responsable du service de gestion des personnels Responsable du service recrutement, formation, handicap	Chargé de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel Chargé de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel (OVIE)  Assistant partenariat valorisation de la recherche et coopération internationale (contrats de recherche) Chargé de communication (relations médias) Chargé de communication (communication digitale) Chargé des affaires juridiques  Ingénieur pour l'enseignement numérique Chargé du contrôle de gestion, d'études et d'évaluation <b>Expert (bibliothécaire)<sup>(1)</sup></b> Administrateur des systèmes d'information Ingénieur en ingénierie logicielle Administrateur Systèmes et Réseaux Ingénieur en synthèse chimique Ingénieur en analyse chimique Personnel de soins (infirmier)  <b>Chargé de la maintenance et de l'exploitation du patrimoine immobilier (responsable pôle développement durable)</b>

<sup>(1)</sup> Emplois-types issus de BiblioFil

<sup>(2)</sup> Emplois-types issus du Répertoire des Métiers de la Fonction Publique (RMFP)

## Classification des emplois-types et fonctions de catégorie B

Intitulé de groupe		Fonctions		
Intitulé du groupe	Intitulé du groupe 2025	Fonctions actuelles		Emplois-types et fonctions 2025
<b>GROUPE 1</b>	Responsables administratifs ou techniques	<b>Responsables d'équipe</b>	Ingénieur développement durable  Responsable pôle administratif	Technicien en gestion administrative (responsable pôle pédagogique DEVE)  Technicien en gestion administrative (responsable pôle administratif DEVE)  Technicien logistique (responsable de service)
<b>GROUPE 2</b>	Fonctions de coordination, de développement, degré d'exposition particulier	Fonctions de coordination ou de développement ou degré d'exposition particulier	Responsable du pôle de gestion pédagogique  Technicien hygiène et sécurité  Technicien coordonateur service technique  Référent action sociale et formation des personnels  Technicien biologiste coordination enseignements pratiques  Gestionnaire financier et comptable  Adjoint de la DAF - chargé des affaires budgétaires  Agent administratif et financier  Responsable documentaire	Technicien de prévention des risques  Technicien (développement durable)  Gestionnaire des ressources humaines (et correspondant Handicap)  Technicien biologiste coordination enseignements pratiques  Gestionnaire financier et comptable (et gestionnaire marchés publics)  Gestionnaire financier et comptable (budget)  <b>Technicien en gestion administrative (assistant de direction)</b>  Responsable documentaire <sup>(1)</sup>
<b>GROUPE 3</b>	Autres fonctions	<b>Fonctions usuelles</b>	Gestionnaire finances UNIFOP  Gestionnaire RH  Technicien d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information  Technicien audiovisuel  Gestionnaire service facturier  Technicien des métiers et de l'image du son  Technicien maintenance  Assistant aux affaires institutionnelles et à la commande publique  Gestionnaire direction financière et service facturier dépenses/recettes  Technicien service technique  Technicien en chimie et sciences physiques   Gestionnaire scolarité GIS   Gestionnaire adjoint documentation BU	Technicien en formation et orientation-insertion professionnelle  Gestionnaire des ressources humaines  Technicien d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information   Gestionnaire financier et comptable  Gestionnaire financier et comptable (recherche)  Technicien des métiers de l'image et du son  Technicien en aménagement, maintenance et exploitation du bâtiment     Technicien logistique  Technicien en chimie et sciences physiques  <b>Technicien en instrumentation, expérimentation et mesure</b>  Technicien en gestion administrative (scolarité)  Technicien en gestion administrative (référent application)  Technicien en gestion administrative (BU)

<sup>(1)</sup> Emplois-types issus de BiblioFil

## Classification des emplois-types et fonctions de catégorie C

Intitulé de groupe		Fonctions		
Intitulé du groupe	Intitulé du groupe 2025	Fonctions actuelles	Emplois-types et fonctions 2025	
<b>GROUPE 1</b>	Fonctions à responsabilités ou technicités particulières	Fonctions à responsabilités ou technicités particulières	Gestionnaire adjoint scolarité	Adjoint en gestion administrative (scolarité)
			Adjoint en gestion administrative scolarité	Adjoint en gestion administrative (secrétaire de faculté)
			Secrétaire département	Adjoint en gestion administrative (SUAPS)
			Adjoint logistique	Adjoint en gestion administrative (ressources humaines)
			Gestionnaire RH	Adjoint en gestion administrative (financier et comptable)
			Gestionnaire direction financière et service facturier - dépenses missions	Opérateur d'exploitation et de maintenance informatique
			Opérateur maintenance informatique	Aide d'information documentaire et de collections patrimoniales
			Agent reprographie	Adjoint en gestion administrative (recherche)
			Gestionnaire administratif	Opérateur logistique (parc auto)
			Gestionnaire financier et comptable	
<b>GROUPE 2</b>	Autres fonctions	Fonctions usuelles	Agent des services (gestion parc auto)	
			Agent logistique	Opérateur logistique (agent d'accueil)
			Concierge	Opérateur logistique (peintre)
			Adjoint logistique peintre	Adjoint en gestion administrative
			Accueil scolarité	Agent des bibliothèques <sup>(1)</sup> (gestion des périodiques)
			Magasinier BU	Agent des bibliothèques <sup>(1)</sup> (webmaster)
			Agent d'accueil	Agent des bibliothèques <sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> Emplois-types issus de BiblioFil

## Revalorisation IFSE - catégorie A

Planchers/plafonds ministériels			<u>Unîmes au 01/01/2022</u>	<u>Unîmes au 01/01/2024</u>	<u>Unîmes au 01/01/2025</u>
Corps	Plancher mensuel	Plafond mensuel		Circulaire ministérielle du 20/06/24 (cat. A)	Revalorisation triennale
A1	IGR	762,50 €	2 975,00 €	De 683,33 à 1094,44 € <sup>(1)</sup>	De 705,33 à 1116,44 € De 805,33 à 1216,44 €
	Conserv	687,50 €	2 833,33 €		
	IGE	504,17 €	2 479,17 €		
	ASI	370,83 €	1 700,00 €		
	AAE	529,17 €	3 017,50 €		
	BIB	504,17 €	2 479,17 €		
A2	IGR	662,50 €	2 691,67 €	De 600 à 666,67 €	<u>Avec PFI</u> : 970 € <u>Sans PFI</u> : de 652 € à 750 €
	Conserv	612,50 €	2 620,83 €		
	IGE	434,17 €	2 266,67 €		
	ASI	354,17 €	1 487,50 €		
	AAE	504,17 €	2 677,50 €		
	BIB	434,17 €	2 266,67 €		
A3	IGR	562,50 €	2 479,17 €	De 530 à 831,56 € <sup>(1)</sup>	<u>Avec PFI</u> : 883,56 € <u>Sans PFI</u> : de 582 à 670 €
	Conserv	537,50 €	2 479,17 €		
	IGE	385,83 €	1 983,33 €		
	ASI	/	/		
	INFENES	/	/		
	BIB	/	/		
	AAE	434,17 €	2 125,00 €		
A4	IGR	/	/	De 510 à 803,33 €	<u>Avec PFI</u> : 855,33 € <u>Sans PFI</u> : de 562 à 685,33 €
	Conserv	/	/		
	IGE	/	/		
	ASI	/	/		
	INFENES	/	/		
	BIB	/	/		
	AAE	385,83 €	1 700,00 €		

+22 €/mois

<sup>(1)</sup> Les conservateurs ont bien été relevés au plancher ministériel suite à la circulaire du 08/09/2023.

La revalorisation retenue par l'établissement est de :

+ 22 € par mois à compter du 01/01/2024 en application de la circulaire du 20/06/2024

+ 30 € par mois à compter du 01/01/2025 dans le cadre de la revalorisation triennale pour A2, A3 et A4

Pour les A1, une uniformisation a été entreprise.

## Revalorisation IFSE - catégorie B

		Planchers/plafonds ministériels		<u>Unîmes au 01/01/2022</u>	<u>Unîmes au 01/01/2025</u> Revalorisation triennale
Corps	Grade	Plancher mensuel	Plafond mensuel		
B1	TECH	TECH CE	339,17 €	1 393,33 €	442,75 €
		TECH CS			
		TECH CN			
	SAENES	SAENES CE		1 456,67 €	450 €
		SAENES CS			
		SAENES CN			
	BIBAS	BIBAS CE		1 393,33 €	442,33 €
		BIBAS CS			
		BIBAS CN			
B2	TECH	TECH CE	329,17 €	1 246,67 €	431,25 €
		TECH CS			
		TECH CN			
	SAENES	SAENES CE		1 334,58 €	433,33 €
		SAENES CS			
		SAENES CN			
	BIBAS	BIBAS CE		1 246,67 €	433,33 €
		BIBAS CS			
		BIBAS CN			
B3	TECH	TECH CE	314,17 €	1 100 €	419,75 €
		TECH CS			
		TECH CN			
	SAENES	SAENES CE		1 220,83 €	416,67 €
		SAENES CS			
		SAENES CN			
	BIBAS	BIBAS CE		/	422,33 €
		BIBAS CS			
		BIBAS CN			

(1) Cas particulier

La revalorisation  
retenue par  
l'établissement est de  
30 € par mois à  
compter du  
01/01/2025 dans le  
cadre de la  
revalorisation  
triennale, soit un gain  
de 360 € par an.

## Revalorisation IFSE - catégorie C

		Planchers/plafonds ministériels		<u>Unîmes au 01/01/2022</u>	<u>Unîmes au 01/01/2025</u>		
Corps	Grade	Plancher mensuel	Plafond mensuel		Circulaire ministérielle du 17/07/2025	Revalorisation triennale	
C1	ATRF	ATRF P1C	246,67 €	975,00 €	300,42 €	320,42 €	350,42 €
		ATRF P2C			288,58 €	308,58 €	338,58 €
		ATRF			282,42 €	302,42 €	332,42 €
	ADJAENES	ADJAENES P1C	246,67 €	945,00 €	291,67 €	311,67 €	341,67 €
		ADJAENES P2C					
		ADJAENES					
	MAG	MAG P1C	246,67 €	975,00 €	318,42 €	338,42 €	368,42 €
		MAG P2C			305,42 €	325,42 €	355,42 €
		MAG			302,33 €	322,33 €	352,33 €
C2	ATRF	ATRF P1C	242,50 €	975,00 €	285,42 €	305,42 €	335,42 €
		ATRF P2C			273,58 €	293,58 €	323,58 €
		ATRF			267,42 €	287,42 €	317,42 €
	ADJAENES	ADJAENES P1C	242,50 €	945,00 €	275,00 €	295,00 €	325,00 €
		ADJAENES P2C					
		ADJAENES					
	MAG	MAG P1C	242,50 €	975,00 €	303,42 €	323,42 €	353,42 €
		MAG P2C			290,42 €	310,42 €	340,42 €
		MAG			287,33 €	307,33 €	337,33 €

+20€/mois

+30€/mois

La revalorisation retenue par l'établissement au 01/01/2025 est de :

+ 20 € par mois en application de la circulaire du 17/07/2025

+ 30 € par mois dans le cadre de la revalorisation triennale

Au total : +50 € par mois

soit un gain de 600 € par an.